

Ferraco, il ajouta : « Je suis communiste et socialiste démocratique ; j'ai toujours été radical et révolutionnaire ; nous ne voulons plus de la démocratie impériale ni de l'empire, et à la fin de chaque session, je déposerai mon mandat. »

M. Baudin n'aura pas cette peine, car il réunira tout au plus quelques centaines de voix. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Baudin qui ne présente comme titre que son nom, était loin de vivre en parfaite accord avec lui : ainsi j'ai entendu quelqu'un rapporter ce détail, que, en 1850, à Nantes, au café de l'Écu, quand il voyait son frère entrer par une porte, il sortait par une autre pour éviter des discussions politiques.

Hier, aux Folies Méricourt, M. Baudin venait faire en public sa profession de foi ; mais la réunion devint si tumultueuse que le commissaire en prononça la dissolution sans qu'il eût pu se faire entendre.

Aujourd'hui a paru un petit journal illustré dont la 1^{re} page représente une chaudière, surmontée de la tête souriante de M. Lachaud, le concurrent de M. J. Simon : le journal a pour titre : *La chaudière et Lachaud de demain*. C'est excessivement spirituel, et il en faut pour tous les goûts.

La souscription à l'Emprunt de la ville a réveillé la fièvre de petite spéculation que provoquent toutes les émissions d'emprunt. Dès le matin, il y avait foule à la porte des mairies et devant les bureaux de poste où s'expédiaient les lettres chargées. Aux mairies on prenait des numéros pour souscrire, et j'ai vu un individu qui n'avait pas cinq sous dans sa poche vendre 10 fr. le numéro d'ordre qu'il avait obtenu après avoir fait queue pendant trois heures.

On n'est pas sans se préoccuper dans le monde politique du voyage à Vienne du Prince Napoléon.

Aujourd'hui a paru chez l'éditeur Plon la brochure annoncée sous ce titre : *L'Empereur*.

Nous avons six nouveaux sénateurs : MM. de Luzi-Pellissier, duc de Tarente, Larrabure et général Meslin, ex-députés, et MM. Claude Bernard, et le baron Taylor. On dit que M. Auber a mieux aimé garder la direction du Conservatoire que d'aller s'asseoir au Sénat.

L'archiduc Victor quitte Paris aujourd'hui. Hier il assistait ainsi que le prince de Galles au bal Poirais.

Il y a ce soir grand dîner à l'ambassade de Turquie. On annonce encore deux ou trois bals aristocratiques et la saison sera close.

L'empereur assistait hier au Gymnase à la 4^{re} représentation de la comédie en 4 actes de M. Jalin, arrangée par M. A. Damas fils : ce n'est qu'un demi succès, une comédie qui tourne un instant au drame et finit en vaudeville.

Le Théâtre-Italien donne ce soir la 1^{re} représentation de *Struensee*, drame de Michel Beer, pour lequel Meyerbeer a écrit une ouverture, et des entr'actes lyriques, deux chœurs et une polonaise. Le drame a été traduit en vers italiens par Maffei et sera interprété par le tragédien Rossi.

M. Nestor Roqueplan a signé hier le traité qui le fait directeur du *Globe*.

CH. CAROT.

Paris, lundi 10 mai.

On peut dire que le gouvernement vient à son tour de publier son manifeste électoral : le discours prononcé hier par l'Empereur à Chartres a évidemment cette signification. Nous croyons que, dans la circonstance présente, l'Empereur ne pouvait parler ni plus simplement ni plus fermement. C'est un appel à la conciliation, à la concorde ; c'est aussi un acte de confiance dans le suffrage universel.

On ne savait pas ici samedi que l'Empereur se rendrait au concours régional

de Chartres : il est juste de dire que son discours, a été favorablement accueilli à Paris.

Il serait bien impossible de vous rendre compte de toutes les réunions publiques ou privées qui se succèdent chaque jour ; je me bornerai à de courts renseignements sur quelques-unes.

Hier, rue Henri Chevreau, 7 ou 8) 30) électeurs étaient réunis pour le choix d'un candidat démocratique. M. Gambetta, invité à assister à la réunion, n'est pas venu. Un orateur l'a vivement attaqué lui faisant un grief de ses relations personnelles avec M. Thiers et de ses accointances avec le parti Orléaniste ; il a reproché à son radicalisme de n'être pas suffisamment pur et l'a menacé, s'il ne venait pas, mercredi, donner des explications, de voir surgir une candidature qui donnerait plus de garanties aux radicaux.

Dans une autre réunion à laquelle assistait M. Gambetta et qui était composée de ses partisans, il a exposé son programme : réorganisation du travail, droits des travailleurs, candidatures réservées aux ennemis irréconciliables de l'Empire, etc. Il a été chaleureusement applaudi.

Dans la 6^e circonscription environ 1200 personnes étaient réunies pour entendre M. J. Ferry. L'orateur a déclaré que le progrès attendu et recherché par lui pouvait venir par la Chambre. Interpellé sur l'administration de la ville de Paris, il a répondu que ses opinions étaient constatées par des livres, que M. Haussmann est un dilapidateur, qu'il refuse de rendre ses comptes, que la seule chose à faire est de lui retirer la clef de la caisse.

Dans la 7^e circonscription, l'assemblée a été très agitée ; la réunion fut dissoute au milieu d'un violent tumulte provoqué par un orateur qui soutenait que tous les citoyens doivent être personnellement astreints au service militaire et avait dit que l'armée est une des gloires de la France.

La réunion de la 8^e circonscription ouverte par un discours violent contre M. Lachaud, devint plus calme quand M. J. Simon prit la parole. Il commença par dire qu'il regrettait les attaques dirigées contre son adversaire et les éloges décernés à lui-même, qu'il était exempt de tout amour-propre personnel, qu'il n'avait de fierté que pour les principes, et que c'est pour les soutenir qu'il sollicitait un mandat. Il a ensuite promis de faire améliorer la visibilité du quartier, s'est élevé contre les dépenses faites pour les boulevards, les squares et les monuments de luxe ; il a déclaré que ce n'est pas cela que veulent les ouvriers dont les femmes voient avec peine leurs robes de laine froter les robes de soie. Revenant sur un point qui a donné lieu à de longues polémiques, il a déclaré n'être pas communiste, le communisme étant la négation de la propriété, et ne pouvant répondre à cette question : êtes-vous socialiste ? parce que le mot de socialisme n'est qu'une équivoque. A l'unanimité, l'assemblée l'a déclaré candidat démocratique.

Dans une réunion de 5 à 600 personnes, M. Jules Vallès a affirmé qu'il ne croyait pas à la divinité ; qu'enfant, sa mère lui avait prêté qu'avant 25 ans il monterait sur l'échafaud, qu'il en avait 33 et qu'il se réjouissait d'être plein de force pour faire sentir sa haine aux bourgeois exploités du peuple ; que, nommé député, il voudrait comme Manuel être victime de sa foi et risquerait sa liberté et sa vie pour faire prévaloir les droits imprescriptibles de la misère et de la souffrance.

M. J. Favre se porte décidément candidat dans la 7^e circonscription, celle qui avait nommé M. Darimon.

Du reste il commence à se faire un travail d'élimination, pour ne pas dire d'épuration : après M. Darimon qui se retire devant M. Bancel, voilà M. Brisson qui se retire devant M. J. Ferry et M. U. Parent qui ne se porte plus contre M. Picard. J'avoue que je ne partage pas l'admiration de quelques-uns pour cette « abnégation patriotique. » Si ces messieurs renoncent à leurs candidatures,

à Nantes, où il avait des amis et où il plaiderait comme avocat... Bientôt, comme si la colère de Dieu nous eût poursuivis jusqu'au bout, une grande princesse... vous savez, mademoiselle, la mère de celui devait être un jour roi de France, reentra dans le pays, appelant ses défenseurs, ses serviteurs, qui prirent aussitôt les armes... Et il y eut un Kervélen qui osa se prononcer contre ce qu'il appelait une rébellion, et un magistrat nantais s'étant distingué par son zèle, par son ardeur, à poursuivre la noble dame fugitive, ce même Kervélen, entraîné par l'influence de ses relations fréquentes, de ses opinions politiques, épousa, vers le même temps, la fille unique de ce magistrat... La jeune dame, je l'ai su depuis, était charmante, bonne, pieuse et vertueuse, en vérité ; mais ce n'était pas moins comme si notre malheureux Albert eût fait exprès, pour irriter et tuer son vieux père, de s'attacher par tous les moyens possibles, à la cause mauvaise, au parti de l'usurpation, et cherchant ses amis, ses alliés et sa femme... Hélas ! je ne comprends pas... je ne me comprends pas moi-même... Il a été bien ingrat, bien coupable ; et moi pourtant, et les autres vieux serviteurs tels que moi, nous n'avons jamais cessé de l'aimer... Il n'est pas un d'entre nous, si M. le marquis l'accueillait aujourd'hui, qui ne fût prêt à se jeter, tout joyeux, à ses pieds, à lui baiser la main avec des transports et des larmes, à donner, pour son bonheur, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

— Pauvre oncle !... Il devait être aimable et bon, pour être si longtemps aimé ! interrompit Violette, secouant doucement sa jolie tête rêveuse.

c'est qu'ils savent qu'elles n'ont point la moindre chance de succès.

Ce soir à lieu le dernier lundi de l'Impératrice auquel le prince et la princesse de Galles doivent assister.

CH. CAROT.

Bourse de Paris du 10 mai.

Les avis de Londres et d'Amérique sont meilleurs : notre marché s'en ressent et après avoir débuté aux cours de clôture de samedi 71.70, le 3 % s'est élevé assez rapidement à 71.80 pour fermer au plus haut cours 71.85. L'italien est mieux traité encore et franchit facilement le cours de 57 pour fermer à 57.20.

La Bourse n'est plus assez grande pour contenir les spéculateurs sur le nouvel emprunt de la ville : la colonnade et les abords sont encombrés d'hommes et de femmes du peuple apportant sur le marché le résultat de leur souscription d'hier et de ce matin ; il leur a fallu passer la nuit aux portes des mairies pour souscrire une unité qu'ils offrent aux centralisateurs de la souscription à des prix qui varient de 13.50 à 15.50.

CELLIER.

Le *Journal de Macon* publie une lettre très curieuse. Rappelons que la circonscription de Charolles (Saône-et-Loire), M. de Guiche, candidat indépendant, se porte M. Luet, député gouvernemental. Voici la lettre :

Monsieur,

M. X..., homme des plus honorables, grand propriétaire et maire de Rignay, se rendait il y a peu de jours, à Gueugnon, avec les jeunes gens de sa commune qui devaient passer le conseil de révision. Après la séance, le préfet le fait venir dans une pièce séparée, et en présence du sous-préfet de Charolles et d'une autre personne, entre en matière, en lui demandant s'il n'a pas quelque requête à lui adresser pour sa commune : réponse négative ; instances du préfet : même réponse. On passe de là au candidat officiel, et le préfet exprime la conviction que M. X... est partisan de M. Huet.

M. X... répond au préfet qu'il a voté pour M. Guiché aux dernières élections, et qu'il fera de même cette fois-ci ; que cependant, comme maire, il restera neutre. Colère violente du préfet. Voyant qu'il est inutile de chercher à convaincre M. X..., il s'empare et lui déclare que lui et la préfecture, avec ces idées-là, feront revenir la guillotine, Monsieur le préfet, répond M. X..., vous êtes plus haut placé que moi, et, si elle revient, vous y monterez le premier. Là-dessus il prend son chapeau et sort. Le lendemain sa démission était donnée.

Le fait que je vous signale se passe de tout commentaire, vos lecteurs sauront l'apprécier comme il le mérite.

Agréer, etc.

L'Ordre d'Arras publie la lettre suivante, adressée au général commandant la subdivision du Pas-de-Calais :

Général,

Nous avons formulé, en date du 8 avril, une demande tendant à obtenir dans la garde nationale mobile les grades de lieutenant et de sous-lieutenant. Il nous avait semblé que ces emplois, que nous considérons comme de véritables charges, étaient complètement étrangers à la politique. Il nous revient aujourd'hui de différents côtés que l'administration se croirait en droit, en concédant ces emplois, d'en faire le prix d'un service électoral. S'il en est ainsi, général, nous vous prions de vouloir bien considérer notre demande comme non avenue.

Nous avons l'honneur d'être, général, etc.

Eugène Bar,
Léonce Bar.

Béthune, ce 27 avril 1869.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la prochaine mise en recouvrement du rôle des contributions à payer pour indemnités des émeutes.

Pour éviter à notre population la nouvelle calamité dont elle est menacée, on devait faire une démarche auprès de l'Empereur.

On nous assure qu'il a été décidé récemment que cette démarche ne serait pas faite.

Nous regretterions beaucoup qu'une décision semblable ait été prise et que les contribuables soient condamnés sans appel. Faut-il admettre, qu'après avoir gracié les coupables le gouvernement veuille faire payer aux habitants de Roubaix des dégâts qu'ils n'ont point faits, et qu'ils étaient d'ailleurs dans l'impossibilité matérielle d'empêcher ?

On répondra que la loi le veut ainsi. Mais la loi est-elle inflexible, et pense-t-on que la caisse des contribuables soit véritablement inépuisable ?

J. R.

La session des conseils municipaux, qui devait s'ouvrir le 3 de ce mois est renvoyée au 25 courant. M. le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante qui motive ainsi ce retard :

Le court délai fixé au service vicinal pour la préparation des divers éléments qui doivent servir de base aux délibérations des conseils municipaux dans la session prochaine, a été l'objet de réclamations qui m'ont paru fondées.

Dans le but d'y donner satisfaction, j'ai dû reporter à la seconde quinzaine de mai l'ouverture de la session ordinaire.

Par arrêté de M. le conseiller d'Etat, administrateur du département, les électeurs des villes de Roubaix et de Tourcoing sont divisés en sections ainsi qu'il suit :

ROUBAIX.

Première section. — Les électeurs du canton Est depuis le numéro 1 jusqu'au numéro 2500. — Lieu de réunion : hôtel des Pompiers.

Deuxième section. — Les électeurs du même canton, depuis le numéro 2501, jusqu'au numéro 4367. — Lieu de réunion : Ecole des Frères, rue de la paix.

Troisième section. — Les électeurs du canton Ouest, depuis le numéro 1 jusqu'au numéro 1600. — Lieu de réunion : salle de la Justice de paix.

Quatrième section. — Les électeurs du même canton, depuis le numéro 1601, jusqu'au numéro 3365.

TOURCOING.

Première section. — Les électeurs du canton Nord. Lieu de réunion : salle du Bureau de bienfaisance.

Deuxième section. — Les électeurs du canton Sud. A l'hôtel-de-ville.

La Société chorale la *Lyre roubaissienne* qui, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, doit prendre part au concours de Reims, donnera des répétitions publiques : mercredi à 7 heures du soir à l'hôtel des pompiers ; jeudi, à 7 heures du soir, au Cercle de la Grande-Harmonie, et vendredi à la même heure à l'hôtel des pompiers.

Hier soir, une jeune fille, ouvrière dans un tissage mécanisé, trouvait, rue Sébastopol, 10 billets de banque de 100 fr., perdus quelques instants auparavant par l'un des principaux employés d'une maison de commission de notre ville, M. Q... Ne sachant pas lire et ne pouvant apprécier la valeur réelle des billets, la jeune fille les reporta chez elle et, ce matin, son père en faisait le dépôt entre les mains de M. le commissaire central.

Ce fonctionnaire, qui avait été prévenu de la perte des billets, fit appeler M. Q... Celui-ci remercia chaleureusement l'honnête ouvrier et le récompensa très généreusement.

Ce trait de probité est d'autant plus méritoire que Pierre Hache — c'est le nom de ce brave homme — est le chef d'une famille de 7 enfants qui n'a pas toujours le nécessaire.

Au concours des produits de l'horticulture, organisé par le Cercle horticole du Nord, M. Delambre, propriétaire à Roubaix, a obtenu une mention honorable pour un lot de géranium à feuillage panaché.

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel de Lille a jugé les affaires suivantes :

Prosper Monfrance, employé à la station du chemin de fer à Roubaix, a trouvé une épingle en diamant qu'il s'est appropriée. Cette improbité lui vaut trois mois de prison.

Louis Dubamel, jeune garnement âgé de 10 ans, a commis à Roubaix plusieurs vols d'effets et de numéraire, et s'est fait remettre par plusieurs marchands de comestibles, de la marchandise sur son nom de leurs clients sans être autorisé. Cinq ans de maison de correction.

Barbe Desprez, âgé de 52 ans, ouvrier de fabrique à Roubaix, est prévenu d'avoir soustrait une quantité assez considérable de laine au préjudice de son patron. Quatre mois de prison.

Félix Braech, âgé de 21 ans, domestique de ferme à Leers, dans une dispute avec le fils de son fermier, a porté à celui-ci un coup de couteau dans la main lui occasionnant une blessure légère. Quinze jours de prison.

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Dimanche prochain, 16 mai, jour de la Pentecôte, un salut solennel aura lieu à 8 heures du soir, dans l'église Sainte Elisabeth ; il sera exécuté par les jeunes filles de la réunion dominicale.

Voici le programme de cette cérémonie :

- 1° Un Ave Maria Stella, par Bordèse.
- 2° Un Magnificat par Mazingue.
- 3° Un O salutaris, de Gléy.
- 4° Un Veni Sancte Spiritus, par Mazingue.
- 5° Un Subtuum, par Bordèse.
- 6° Un Tantum Ergo, par Bordèse.
- 7° Cantique à la Reine des Cieux, par Bordèse.

Ce salut sera dirigé par M. Lépers, organiste de la paroisse, et l'harmonium sera tenu par M^{lle} Dufrest.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 9 Mai 1869

Sommes versées par 138 déposants, dont 43 nouveaux. fr. 27,192.25
76 demandes en remboursement. 17,857.24

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Achille Wibaux et François Ernoult, directeurs

Il n'y aura pas de séance le dimanche 16 mai à cause de la solennité de la fête de la Pentecôte.

Pour toute la chronique locale : J. BENOIX.

délire ; quand il revint à lui, il appela le notaire, il éloigna le curé... Il déchira, sans la lire, une lettre de votre pauvre mère, qui était encore au convent et qui suppliait son père de pardonner à un frère coupable, mais cheri. Il fit ses dispositions pour lui laisser, à elle et à ses descendants futurs, ses biens et son domaine, et il enjoignit à un de ses amis de Paris de faire connaître à M. Albert sa volonté définitive. Puisque le roi de France, après moi, dans la maison de Kervélen ne trouve plus de défenseurs, — écrivait-il — c'est que la maison de Kervélen, après moi, n'a plus de fils, plus d'héritier ; c'est qu'elle est tombée et éteinte, c'est qu'elle est morte, flétrie. Ma pauvre chère Madeleine en portera ailleurs et les biens et le nom ; pour moi, je n'ai plus de fils, et rien désormais, en moi et autour de moi, ne rappellera le souvenir d'un traitre.

— Hélas, c'était juste peut-être... pourtant c'était bien dur ! — murmura Violette en s'essuyant les yeux. — Mais, depuis lors, mon oncle n'a-t-il point changé, n'a-t-il point essayé de fléchir la rancune de son père ?
— Changé, mademoiselle ?... Oh ! vous ne le connaissez pas... Est-ce que ce n'est pas un Kervélen, lui aussi ? — répliqua la pauvre malade en redressant, avec une fierté quasi-maternelle, son front pâli et sillonné. — Loin de là, il s'attacha plus fortement encore, après cette malédiction, au nouveau gouvernement qui s'élevait alors, à ses opinions perverses et malheureuses. La petite fortune qui lui avait laissée votre grand-mère lui ayant été remise à sa majorité, il vint s'établir

à Nantes, où il avait des amis et où il plaiderait comme avocat... Bientôt, comme si la colère de Dieu nous eût poursuivis jusqu'au bout, une grande princesse... vous savez, mademoiselle, la mère de celui devait être un jour roi de France, reentra dans le pays, appelant ses défenseurs, ses serviteurs, qui prirent aussitôt les armes... Et il y eut un Kervélen qui osa se prononcer contre ce qu'il appelait une rébellion, et un magistrat nantais s'étant distingué par son zèle, par son ardeur, à poursuivre la noble dame fugitive, ce même Kervélen, entraîné par l'influence de ses relations fréquentes, de ses opinions politiques, épousa, vers le même temps, la fille unique de ce magistrat... La jeune dame, je l'ai su depuis, était charmante, bonne, pieuse et vertueuse, en vérité ; mais ce n'était pas moins comme si notre malheureux Albert eût fait exprès, pour irriter et tuer son vieux père, de s'attacher par tous les moyens possibles, à la cause mauvaise, au parti de l'usurpation, et cherchant ses amis, ses alliés et sa femme... Hélas ! je ne comprends pas... je ne me comprends pas moi-même... Il a été bien ingrat, bien coupable ; et moi pourtant, et les autres vieux serviteurs tels que moi, nous n'avons jamais cessé de l'aimer... Il n'est pas un d'entre nous, si M. le marquis l'accueillait aujourd'hui, qui ne fût prêt à se jeter, tout joyeux, à ses pieds, à lui baiser la main avec des transports et des larmes, à donner, pour son bonheur, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

— Pauvre oncle !... Il devait être aimable et bon, pour être si longtemps aimé ! interrompit Violette, secouant doucement sa jolie tête rêveuse.

— Ah ! oui, demoiselle, il était, en vérité, aimable et bon. Pourtant il n'a jamais été heureux, et c'était juste, son père l'avait maudit... D'abord le père de sa femme n'a pas tardé à mourir, laissant un renom assez douteux, et moins de dot que de dettes. Puis lui-même, qui avait toujours été ardent, impétueux, et impatient de parvenir, a engagé sa petite fortune dans je ne sais quelles affaires parisiennes, des chemins de fer, des mines, dit-on, et l'a complètement perdue. Et depuis lors, le gouvernement a encore changé, et toujours. Ses opinions l'ont brouillé avec le nouveau pouvoir, et l'ont empêché d'être nommé dans la magistrature. Sa femme est morte jeune encore ; plusieurs de ses enfants étaient morts avant elle. Il en est resté deux : l'aîné, votre cousin, est beaucoup plus âgé que vous ; il a, dit-on, pris du service à l'étranger et ne soutient point son pauvre père ; sa sœur est à peu près de votre âge, et bonne et courageuse et tendre par-dessus tout ; elle donne des leçons, coud ou brode, en un mot elle fait ce qu'elle peut pour aider son père isolé, découragé, malade... Une Kervélen, elle aussi, et vivre du travail de ses mains, et gagner humblement le pain de chaque jour ! Oh ! combien de fois je l'ai plainte et j'ai souffert pour elle ! comme je l'aimerais si elle était ici, avec vous, près de vous, égayant la grande maison triste de M. le marquis et embellissant sa vieillesse !

— Pauvre Marie-Anne, pauvre cousine ! — murmura Violette tendrement. — Mais par quel moyen connais-tu tous ces détails, vieille mie ?

— Hélas, chère demoiselle, il n'est pas

de cœur irrité, blessé, rancuneux, sauf celui de M. le marquis, je crois, qui, avec le temps, ne change et ne s'apaise. Quand M. Albert, après bien des années, a senti que le malheur le poursuivait constamment, quand il s'est trouvé faible et seul, avec ses deux enfants, après la mort de sa femme, il s'est demandé, par amour pour ces enfants sans doute, si M. le marquis ne consentirait point quelque jour à lui pardonner. Il m'a, en secret, écrit alors ; car il savait que je l'aimais toujours comme j'aurais aimé mon fils, et que Dieu, pour m'éprouver sans doute, m'avait conservée vivante. J'ai dû lui faire savoir, hélas ! qu'il n'y avait rien à espérer... Malgré tout, de temps en temps, j'ai encore de ses nouvelles ; M. le curé m'écrit mes lettres et reçoit celles que votre pauvre oncle m'adresse ici... Pardonnez-moi, je vous en prie, de vous avoir fait pleurer en vous faisant connaître cette triste histoire, ce grand malheur ; mais de même que vous avez si tendrement prié Dieu jadis, vous pourriez peut-être encore essayer, supplier... Ah ! si quelqu'un peut leur faire oublier leurs querelles et réconcilier leurs mains et leur rendre la concorde et la paix, ces grands biens du bon Dieu, ce ne sera jamais qu'un cher enfant bien, un ange comme vous, demoiselle.

— Hélas ! ce serait bien difficile ! soupira Violette pensive, la joue appuyée sur sa main, le coude reposant sur le lit. — Dans tous les cas, continua-t-elle avec plus de force et d'ardeur, — tu sais bien que je n'accepterais rien de ce qui appartient à mon oncle, bonne-mie. Mon grand-père est maître de sa tendresse, il pourra la lui refuser, même en dépit de mes

prières ; mais ses biens, mais son titre, j'en ai... Tout ce qui est à mon oncle Albert, je le jure, lui sera rendu.

— Pauvre demoiselle chérie, comment donc feriez-vous ?

— Je n'en sais rien maintenant ; tu ne le sais pas non plus, et il n'y a rien d'étonnant. Une pauvre bonne-mie comme toi et une toute jeune fille ne sont guère en état d'arranger, à elles seules, ces vilaines questions d'affaires. Mais Dieu nous inspirera et, l'un de ces jours, je consulterai M. le curé. La loi sais-tu bien, du moins je l'ai entendue dire, est si complaisante et si élastique qu'elle laisse même parfois le moyen de faire le mal ; comment

donc, à plus forte raison, ne permettrait-elle pas de faire ce qui est bien, ma bonne mie ?

— Que le ciel vous entende ! — s'écria la malade ravie, un éclair de joie et d'espérance passant sur son front ridé. — Hélas ! j'avais grand besoin de cette assurance, de vos bonnes promesses, pour me tranquilliser un peu en l'état où je suis... Je me sens la tête plus légère, et présente, et le cœur tout soulagé... Et pourtant, et pourtant, j'aurais tant voulu ne pas mourir sans l'avoir revu ! soupira-t-elle.

ETIENNE MARCHÉ.

(La suite au prochain numéro.)